



Contrat Pro.

# LES ÉTAPES DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



## Comment je m'inscris en alternance ?

### Contact

#### Pour les diplômés de l'IUT

Nathalie PRIEUR  
nathalie.prieur@univ-angers.fr  
Tél. : 02 44 68 88 46

#### Pour les autres diplômés

Fatima IKENHOUSSEN  
fatima.ikhenoussen@univ-angers.fr  
Tél. : 02 44 68 86 96

### En savoir plus

[www.univ-angers.fr/alternance](http://www.univ-angers.fr/alternance)



## — Information et orientation (Janvier à Février)

### Pourquoi ?

- Faire un point sur son projet personnel et professionnel
- Identifier la formation en adéquation avec ce projet
- Obtenir des informations sur les modalités pratiques pour bénéficier d'un contrat de professionnalisation

### Où ?

- Service universitaire d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP) à l'Université d'Angers au 02 44 68 86 20
- Site de l'Université : [www.univ-angers.fr/alternance](http://www.univ-angers.fr/alternance)
- Auprès des CIO, Missions locales, etc...

## — Candidature (Février à Juin)

— **Auprès de l'Université** : remplir un dossier de candidature et le renvoyer au Responsable Pédagogique du diplôme visé.

— **Auprès de l'entreprise** : envoyer des candidatures spontanées, répondre aux annonces, utiliser les réseaux, etc... Le SUIO-IP peut vous accompagner dans cette démarche.

## — Sélection (Février à Juin)

Sur dossier et entretien à l'Université.

## — Signature du contrat (mi Juillet à début Septembre)

- Mise en relation de l'entreprise avec l'Université
- Documents remis à l'entreprise par l'Université (programme, planning et convention de la formation)
- Validation des missions à réaliser dans l'entreprise par le responsable du diplôme
- Signature du formulaire **CERFA EJ20** / Contrat de professionnalisation et signature de la convention de formation entre l'entreprise et l'Université

## — Inscription (fin Août à début Septembre)

À l'Université, auprès de la Direction de la formation continue, lors de la signature du contrat de travail : édition de la carte de stagiaire de la formation continue.

## — Début de la formation (Septembre)